



École Catherine-Soumillard  
250, 48<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2R8  
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169  
Courriel: [direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.catherine-soumillard@csmb.qc.ca)

Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec

## Bulletin d'information aux parents

Édition du 3 mai 2024

Chers parents,

À seulement deux mois de la fin de l'année scolaire, l'arrivée du beau temps donne parfois l'impression aux élèves que les vacances sont déjà là. Cependant, jusqu'à la mi-juin, les devoirs et les leçons demeurent tout aussi importants. Le dernier mois est consacré à la révision et aux examens. Nous comptons sur vous, chers parents, pour continuer à encadrer votre enfant, le soutenir dans ses leçons et ses devoirs, ainsi que l'encourager à persévérer jusqu'à la fin.

Maryz Gariépy  
Directrice par intérim

### Dates importantes

- ✓ **8 mai** – Mistral en lumière à l'Entrepôt de Lachine
  - 18 h pour les élèves de 6<sup>e</sup> et les artistes
  - 19 h pour les spectateurs
- ✓ **15 mai** – Spectacle du parascolaire Piano dans le gymnase de l'école
  - 16 h pour les spectateurs
- ✓ **22 mai** – Campagne de financement pour Enfants-Soleil :  
Les élèves sont invités à venir en pyjama le 22 mai **au coût de 2\$**
- ✓ **18 juin PM** – Concert de musique pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année
  - 13 h 30 pour les spectateurs
- ✓ **19 juin PM** – Concert de musique pour les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année
  - 13 h 30 pour les spectateurs
- ✓ **20 juin PM** – Fête de finissants
  - Vers 14 h 15 – une invitation vous confirmera l'heure d'arrivée des parents

### Plan de rattrapage scolaire

Il convient de souligner l'impact significatif du budget alloué au plan de rattrapage sur l'école Catherine-Soumillard. Tout d'abord, l'équipe d'enseignants s'est distinguée par son engagement remarquable dans le tutorat des élèves à risque ou en difficulté. En outre, douze classes ont bénéficié d'un soutien individualisé ou en classe. Par ailleurs, l'acquisition des services d'une troisième orthopédagogue pour les élèves en difficulté constitue une mesure supplémentaire. Grâce à cette équipe dévouée, vos enfants progressent.

### Communication avec la direction

Vous avez une préoccupation ? Votre enfant ou votre famille traverse une situation particulière ? N'hésitez pas à communiquer avec la direction d'école en écrivant à [direction.ecolecatherine-soumillard@csmb.qc.ca](mailto:direction.ecolecatherine-soumillard@csmb.qc.ca) ou demandant une rencontre avec la direction en composant le 514- 855-4231.

## IMPORTANT - Politique sur l'utilisation des cellulaires, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves

Afin de répondre à la nouvelle directive du ministère de l'Éducation (LIP art.456.9) concernant l'utilisation du cellulaire, des montres intelligentes, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans toutes les écoles du Québec, l'école Catherine-Soumillard a bonifié sa procédure de gestion des appareils électroniques.

### Voici les détails :

En tout temps :

- Nous interdisons que les élèves apportent à l'école un téléphone cellulaire, des écouteurs sans fil, une montre intelligente, ainsi que tout autre appareil mobile tel que tablette, ordinateur portable ou console de jeux, en tout temps et dans tous les espaces de l'établissement, y compris lors des jours de classe et des journées pédagogiques.
- En cas d'utilisation nécessaire d'un appareil mobile pour répondre aux besoins spécifiques d'un élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage, l'exemption doit être intégrée dans son plan d'intervention. Les modalités relatives à l'utilisation de cet appareil mobile seront alors convenues.
- Pour des raisons de santé d'un élève, les parents devront fournir à la direction de l'école un avis écrit émanant d'un professionnel externe tel qu'un médecin, un psychologue, etc. expliquant les motifs justifiant cette exemption.
- Pour des motifs pédagogiques, toute demande exceptionnelle doit être soumise à la direction au moins une semaine à l'avance. Les parents seront alors informés de cette demande et des modalités d'utilisation (date, motif, comportements attendus, etc.) seront communiquées.

### Confiscation des appareils mobiles :

- En cas de non-respect de cette politique, l'appareil sera confisqué pour la journée et restitué à l'enfant à la fin de la journée, dans la mesure du possible.
- Un parent de l'élève ainsi que les membres du personnel concernés seront informés de cette confiscation.

## Levée de fonds

**22 mai** – Collecte de fonds pour **Enfant-Soleil** | Les élèves auront la possibilité de venir à l'école en pyjama moyennant une contribution minimale de 2\$. Une lettre explicative des modalités vous parviendra la semaine du 13 mai.



## Conseil d'établissement 2023-2024

Le conseil d'établissement a réservé le mardi 21 mai pour une possible réunion. Prenez note que dans le cas où la réunion serait annulée, vos questions seront reportées à la réunion du jeudi 6 juin. Pour les questions du public, vous pouvez les faire parvenir à [direction.ecolecatherine-soumillard@csmc.qc.ca](mailto:direction.ecolecatherine-soumillard@csmc.qc.ca)

## Projet éducatif

Le projet éducatif de l'école a été officiellement adopté le 30 avril dernier. Nous sommes ravis de vous présenter le projet éducatif pour la période 2024-2027 de l'école Catherine-Soumillard. D'ici la fin de l'année, nous travaillerons à déterminer les moyens que nous souhaitons mettre en œuvre pour nous aider à atteindre nos objectifs d'ici 2027.

Voici le [projet éducatif](#) de l'école Catherine-Soumillard.

## Plan Santé et bien-être

En plus d'être liés à la réussite éducative des élèves, la santé et le bien-être de ces derniers sont au cœur de nos préoccupations. Pour ce faire, nous croyons qu'il est essentiel d'agir en prévention-promotion de manière globale et universelle.

*La Loi sur l'instruction publique (LIP)*<sup>1</sup> prévoit que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75.1). Pour sa part, le CSSMB a opté pour un **Plan santé et bien-être** qui intègre toutes les obligations prescrites par la LIP à propos du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, en plus d'accorder une grande attention au développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi que du personnel.

*Les compétences sociales et émotionnelles (CSÉ) des enfants et des adultes fournissent à l'enfant des outils qui lui permettent de se protéger, de s'affirmer, de gérer ses émotions et de devenir une citoyenne ou un citoyen responsable, et aussi de réussir à l'école. Elles sont essentiellement apprises par l'expérience, et l'école devient, par conséquent, un lieu privilégié pour les acquérir. Elles se développent dès la petite enfance et tout au long de la vie. Pour les adultes, ces compétences sont la base d'une intervention bienveillante et constituent, comme pour les enfants, un facteur de protection. (Conseil supérieur de l'éducation, 2020).*<sup>2</sup>

L'appellation **Plan Santé et bien-être** sera dorénavant utilisée pour remplacer le terme Plan de lutte contre l'intimidation et la violence étant donné qu'il inclut toutes les obligations de la LIP quant à ce dernier.

Voici le [Plan Santé et bien-être de l'école Catherine-Soumillard](#).

## Les stéréotypes de genre et les expressions populaires – Infolettre du gouvernement

Québec 

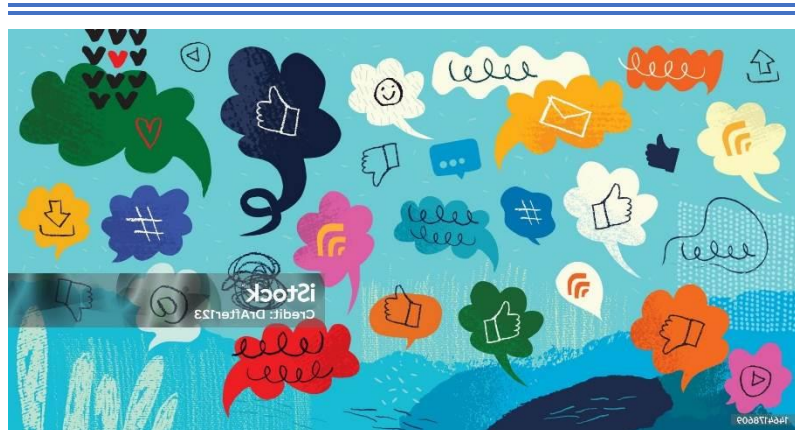
Votre  gouvernement



## Les stéréotypes de genre et les expressions populaires

Nous avons tous et toutes déjà dit ou entendu des expressions comme : « Fais un homme de toi », « Avoir une discussion d'homme à homme », « Être l'homme de la situation » ou encore « Courir/lancer comme une fille », « Être une femmelette ».

Ces expressions sont souvent utilisées et peuvent sembler banales. Pourtant, elles véhiculent et renforcent des idées préconçues et des stéréotypes associés aux femmes et aux hommes.



### LE LANGAGE AU SERVICE DES INÉGALITÉS

Plusieurs d'entre elles sont associées à l'idée selon laquelle il faut être fort, courageux, dominant et peu expressif émotionnellement pour être un « vrai » ou un « bon » garçon, ou elles insinuent qu'avoir des caractéristiques associées majoritairement à la féminité

constitue une preuve de faiblesse, de moindre valeur.

Les stéréotypes véhiculés par ces paroles dictent implicitement comment les hommes et les femmes devraient se comporter. Ils sous-tendent également que les hommes doivent se conformer à des attentes rigides, et souvent irréalistes, de masculinité. Résultat : ceux qui ne correspondent pas à ces normes préétablies peuvent être jugés moins valables ou moins dignes d'admiration.

Ce phénomène n'est pas sans effet sur le développement des jeunes, qu'ils soient filles ou garçons. En effet, les jeunes qui ne répondent pas aux stéréotypes associés à leur sexe peuvent se sentir différents, à part, voire exclus. Ils et elles sont couramment victimes de discrimination, de harcèlement et même de violence. Cela peut les limiter dans le développement ou l'expression de leur personnalité, dans les métiers ou professions qu'ils envisagent pour le futur, dans les activités et les loisirs qu'ils choisissent, etc.

### [Pour en savoir plus...](#)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les stéréotypes masculins étant plus valorisants, les garçons auraient tendance à y adhérer plus que les filles, à qui on présente des stéréotypes plus limitatifs. La transgression des stéréotypes par les hommes est d'ailleurs moins acceptée socialement;
- Selon un sondage réalisé par le Secrétariat à la condition féminine en 2017, 63 % des parents ayant au moins une fille sont très à l'aise qu'elles exercent un sport ou un métier majoritairement masculin. Toutefois, seulement 54 % des parents d'au moins un garçon le sont quand il s'agit que leurs garçons exercent un sport ou un métier majoritairement exercé par des femmes. Ce pourcentage diminue à 47 % pour les parents qui ont seulement des enfants de sexe masculin;
- D'après un autre sondage réalisé en 2021, 53 % des personnes répondantes sont tout à fait ou plutôt d'accord avec l'affirmation selon laquelle certains métiers ou professions sont plus appropriés pour les femmes, alors que d'autres sont plus appropriés pour les hommes;
- Les jeunes sont exposés à des stéréotypes et peuvent voir leur estime de soi atteinte s'ils ne correspondent pas aux attentes qu'ils véhiculent.

## DÉFIEZ LES STÉRÉOTYPES !

Comme adulte, vous pouvez poser des gestes simples pour favoriser l'épanouissement et le développement des jeunes. Rappelez-vous que vous êtes un modèle pour eux et qu'ils vous imitent !

- Tentez d'éviter l'utilisation d'expressions qui font référence à des caractéristiques associées uniquement aux hommes ou aux femmes et de les remplacer par des références plus inclusives.
  - Par exemple, au lieu de dire « fais un homme de toi » ou « ne fais pas ta femmelette », vous pourriez dire « prends ton courage à deux mains » ou « affirme-toi » et remplacer « avoir une discussion d'homme à homme » par « avoir une discussion franche » ou « avoir une conversation sérieuse ».
- Discutez avec les jeunes des répercussions de l'utilisation de ces images et raccourcis du langage au quotidien sur le sentiment de bien-être et sur le développement des personnes.

## POURSUIVEZ VOS DÉMARCHES

**Vous voulez faire un changement dès maintenant ?**

**Vous êtes parent ?**

- Consultez cette [fiche-conseil](#) de Habilo Médias qui vous guidera pour discuter avec vos jeunes du sexisme présent dans les médias.

**Vous travaillez en milieu scolaire ?**

- Consultez cette [fiche](#) conçue par Réseau réussite Montréal; elle propose des pistes d'action contre les stéréotypes en milieux scolaires.

**Vous travaillez dans un service de garde éducatif à l'enfance ?**

- Imprimez et affichez dans vos locaux le livre [Tu peux](#), de l'illustratrice jeunesse Élise Gravel.

**Visitez notre [boîte à outils](#) pour découvrir d'autres ressources disponibles.**

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Invitez votre réseau à [s'inscrire à cette infolettre](#).

Vous avez des suggestions ou des commentaires ? [Écrivez-nous](#) !

Vous ne souhaitez plus recevoir l'infolettre? Vous pouvez [vous désabonner](#).

## RAPPEL - Évaluations obligatoires 2024

Rappel que la 3<sup>e</sup> étape compte pour 60% de l'année scolaire en cours et que cette dernière se termine le **21 juin 2024**. Les nouvelles notions enseignées et la démonstration de l'application des compétences font partie de l'évaluation du dernier bulletin.

La 3<sup>e</sup> étape est donc très importante et **la présence des élèves est requise jusqu'à la fin**. Des épreuves obligatoires sont appliquées en 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> du primaire. Le régime pédagogique précise que le résultat d'un élève à une épreuve obligatoire imposée par le ministre compte pour 10% du résultat final de cet élève. Les épreuves imposées par le ministre sont obligatoires pour toutes les écoles et les dates et les heures fixées doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu. Les résultats que les élèves obtiennent à ces épreuves doivent être pris en compte dans le résultat final.

## Calendrier des épreuves obligatoires aux épreuves du ministère

- 3 et 4 juin : MEQ français lecture 6<sup>e</sup>
- 5 et 6 juin : MEQ français écriture 6<sup>e</sup>
- 5 et 6 juin : MEQ français lecture 4<sup>e</sup>
- 10, 11 et 12 juin : MEQ français écriture 4<sup>e</sup>
- 11, 12 et 13 juin : MEQ mathématiques 6<sup>e</sup>

### Motifs admissibles pour les absences aux épreuves ministérielles :

- Maladie ou accident (avec preuve médicale)
- Décès d'un parent (avec preuve)
- Convocation d'un tribunal (avec preuve)

Les évaluations obligatoires du Ministère ainsi que celles de la commission scolaire se termineront le 20 juin prochain.

### Comme parent, que puis-je faire pour aider mon enfant ?

#### RAPPEL - Demande de choix d'école

Pour les parents ayant fait une **demande de choix d'école**, une réponse sera fournie au plus tard le 21 juin, après l'analyse de l'organisation scolaire.